

FESPACO 2025

La belle  
présence  
du Togo P.3



"Gala de l'Excellence Portuaire"

Des entreprises et  
personnalités du  
secteur maritime  
honorées P.6

Secteur bancaire

Les prochains  
jours s'annoncent  
mouvementés P.2



# Nouvelle Opinion

Récépissé  
N° 0149 / 14 / 03 / 01 / HAAC

Prix: 250 Fcfa

Hebdomadaire togolais d'informations  
générales d'analyses et de publicité

N° 902 du 24 février 2025

Sommet du G25 en Tanzanie

Anselme Gouthon  
partage la vision  
du président Faure  
pour la filière  
café au Togo P.5



Chers usagers de la route, merci de prévoir  
exactement le montant équivalent à votre  
redevance afin de faciliter le passage au péage.

## Secteur bancaire Les prochains jours s'annoncent mouvementés

Le Syndicat des Employés et Cadres des Banques, des Établissements Financiers et des Assurances du Togo (SYNBANK) a tenu le samedi 22 février à son siège une assemblée générale le samedi 22 février 2025 sur le dossier SUNU Bank Togo qui envisage de licencier ses employés.

Un prétexte que la direction utilise pour ne pas améliorer les conditions de vie et de travail des salariés de la corporation selon les concernés. Sur cette injustice, le SYNBANK hausse le ton et appelle ses membres à se mobiliser pour une éventuelle grève.

Dans une déclaration lue par

grève, assure-t-il. Car selon lui, on ne peut parler de licenciement dans la mesure où, la législation est claire. Ce qui amène l'institution à travers une déclaration de donner un moratoire de dix jours à la direction de SUNU Bank pour éviter cette grève.

Lire en intégralité cette déclaration du SYNBANK

DECLARATION A L'ASSEMBLEE GENERALE DES TRAVAILLEURS DU 22 FEVRIER 2024

Nous remercions les Camarades Travailleurs pour cette mobilisation, nos remerciements vont également aux organes de presses, aux



En effet, on parle de licenciement pour motif économique lorsque le chiffre d'affaires d'une entreprise diminue significativement ou des facteurs externes ne lui permettent pas de maintenir le rythme de sa pleine productivité.

constituent la cause de la performance de la Banque, les autres charges d'exploitation augmentent dans des proportions plus importantes que la masse salariale sur la période concernée 2018 à 2023, mais l'employeur n'est pas préoccupé par cette augmentation des autres charges d'exploitation,

dans les autres charges d'exploitation, il existe des dotations aux amortissements, les proportions n'ont pas été mentionnées mais l'employeur signale qu'il a fait des investissements importants pour moderniser l'outil d'exploitation. A cette étape de la problématique de la rentabilité de la Banque, on pourrait se poser des questions sur la nature, le choix stratégique et les résultats générés par ces investissements.

Sur l'aboutissement de la procédure engagée par l'employeur :

L'employeur et les représentants du personnel sont

L'employeur évoquant la sensibilité des informations, les syndicats ont demandé alors un audit mais aucune suite n'a été donnée à cette demande.

Dans ce cas, les parties doivent recourir aux mécanismes prévus par la législation nationale en cas de désaccord; à défaut l'employeur est dans l'obligation de recourir aux mécanismes appropriés édictés par la Commission Bancaire de l'UMOA.

**Parlant de réorganisation,**

A notre compréhension de la législation nationale, c'est la réorientation de l'activité de l'entreprise en difficulté.

Pour les Banques, les activités sont prédéfinies par la Commission Bancaire de l'UMOA et cas de création d'un produit, celui-ci est soumis à l'autorisation du régulateur avant sa commercialisation.

Alors, le changement d'un organigramme ne saurait être utilisé comme motif de licenciement pour motif économique car un nouvel organigramme n'est pas une réorganisation.

Parlant de la diminution des effectifs dans les directions et services, dans son rapport motivé, l'employeur affirme que les évaluations réalisées entre 2018 à 2023 ne sont pas objectives et non orientées vers la performance.

Vous convenez avec nous qu'il y a des choix arbitraires qui ont été opérés, la liste de départ, ce sont 105 travailleurs qui étaient concernés, à la sortie, c'est 70 travailleurs qui ont été annoncés. Pour les représentants des



son Secrétaire général, Yati Awoula Baba, le SYNBANK conteste la justification de licenciements pour motif économique notamment la masse salariale avancée par la direction de SUNU bank.

En effet, selon le syndicat, les chiffres montrent une amélioration du produit net bancaire et des résultats d'exploitation entre 2020 et 2023, ce qui ne correspond pas aux critères d'un licenciement économique. Par ailleurs, le SYNBANK estime que les autres charges d'exploitation ont augmenté davantage que la masse salariale, sans susciter de préoccupations de la part de l'employeur.

« Ce n'est pas la masse salariale mais les crédits non performants qui est le problème et qui dégrade régulièrement le capital social des banques », précise le Secrétaire Général de Synbank.

Dans ce dossier, le secrétaire général a dans son explication signifié que les autorités ont pris le problème à bras le corps. Mais leurs membres imposent la pression de la grève. Il espère un dénouement heureux du dossier.

Toutefois, au cas où, il n'y a pas une évolution significative, ils seront obligés d'utiliser la voie de leurs membres pour aller en

radios et télévision et auteurs de la presse pour votre présence.

L'objectif de cette assemblée générale est de faire un compte

Dans le cas de SUNU Bank Togo :

le chiffre d'affaires qui est



rendu des discussions sur le dossier SUNU Bank Togo qu'on voudrait utiliser pour ne pas améliorer les conditions de vie et de travail des salariés de la corporation.

Parlant de prétexte c'est au regard du motif utilisé.

l'équivalent du produit net bancaire (PNB) augmente significativement d'une année à l'autre,

le résultat d'exploitation s'est amélioré de 2020 à 2023 ce qui témoigne que ce ne sont pas les charges d'exploitation qui

en total désaccord sur le motif utilisé. Puisque l'employeur, sachant que le motif utilisé n'est pas approprié, a refusé de transmettre les documents nécessaires tels que prévus par la législation nationale aux représentants des travailleurs.

travailleurs, la convention collective prescrit qu'aucun représentant des travailleurs ne peut figurer sur la liste en cas de licenciement pour motif économique.

Merci pour votre attention

**La Rédaction**

Autonomisation des femmes

# La coopération entre l'Australie et le Togo au beau fixe

L'axe Lomé Canberra se renforce. Mardi 18 février dernier, le Premier ministre Victoire Dogbé a échangé avec Bérénice Owen-Jones, Haut-Commissaire d'Australie auprès du Togo.

L'objectif pour Bérénice Owen-Jones est de

engager à travailler plus étroitement et de façon optimiste aux côtés du gouvernement togolais, pour le renforcement des capacités humaines », a-t-il indiqué au terme de l'audience.



réaffirmer la volonté de son pays de renforcer les liens avec le Togo.

« Nous avons discuté des actions à mener pour approfondir notre collaboration, en particulier dans le domaine agricole et pour l'autonomisation des femmes. Nous nous

L'Australie se positionne comme le sixième plus grand pays au monde. Le pays possède une économie diversifiée, reposant sur les services, l'industrie minière et l'agriculture. C'est un Pays-continent situé en Océanie.

**MF**



# FESPACO 2025 : La belle présence du Togo



La 29ème édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) a officiellement ouvert ses portes samedi 22 février 2025 dernier.

Composé d'une délégation de quarante professionnels du cinéma et de l'audiovisuel, le Togo marque de sa présence cet important événement cinématographique majeur du continent.

Conduite par Yawa Kouigan ministre de la communication, des médias et de la culture, porte-parole du gouvernement, elle a profité pour faire d'une pierre deux coups en assistant le dimanche 23 février à l'ouverture du Marché International du Cinéma Africain et de la télévision (MICA).

Le FESPACO 2025 illustre ainsi le dynamisme croissant du secteur cinématographique du Togo, un secteur soutenu par la mise en œuvre de la Stratégie nationale de développement du cinéma et de l'audiovisuel, récemment adoptée en décembre 2024. Cette stratégie vise à structurer l'industrie pour en faire un moteur de croissance, créateur de valeur et d'emplois pour les jeunes talents du pays.

Le Togo à travers son stand de grande envergure va promouvoir ses productions cinématographiques et profitera du MICA qui est un espace de rencontre entre les acheteurs internationaux et les vendeurs de films africains.

Dans son allocution, Madame Kouigan a salué le travail des réalisateurs, producteurs et techniciens togolais qui, par leur passion et leur expertise, contribuent à la reconnaissance internationale du cinéma togolais. Elle a exprimé son engagement à faire de cette participation au FESPACO une source d'inspiration et de nouvelles opportunités pour les créateurs du Togo, afin d'encourager l'émergence d'une industrie cinématographique solide et influente.

Lors de la journée dédiée au Togo, Madame le ministre et sa

délégation auront l'occasion d'assister à la projection de Cent Douze de Joël M'maka Tchédre, un film en compétition dans la catégorie « Perspectives ». Cette sélection vient renforcer la présence du cinéma togolais sur la scène internationale, alors que six productions togolaises

sont représentées dans diverses compétitions du festival.

Le Togo continue ainsi de se faire un nom sur la scène cinématographique mondiale, confirmant sa place de choix dans le développement culturel du continent africain.

**Elom**



Coopération parlementaire

# L'Assemblée nationale renforce ses liens avec les autres pays

Jeudi 20 février 2025 à Rabat, s'est ouvert au siège de la Chambre des Représentants du Maroc, la

échange.

A travers ce panel, la délégation togolaise, s'est montrée très active face aux

Face au monstre des conflits modernes, elle a fait comprendre aux participants que leur



deuxième édition du Forum des Présidents des Commissions des Affaires Étrangères des Parlements Africains.

Placée sous le thème : « Vers la mise en place de fondements durables pour la stabilité et la sécurité en Afrique », cette rencontre a enregistré la participation active des députés togolais à l'instar de Kouméalo Anaté et Patrick Bolouvi respectivement Présidente de la Commission des Relations Extérieures et de la Coopération, et Vice-président de la Commission de la défense et de la sécurité.

Elle s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération et de la coordination des efforts entre les parlements africains afin de relever les défis actuels auxquels le continent est confronté. Ce forum traduit la détermination des parlements africains à consolider la coopération parlementaire pour faire face aux divers défis auxquels l'Afrique est confrontée. Il reflète également la volonté du Royaume du Maroc, sous la conduite éclairée de Sa Majesté le Roi Mohammed VI.

«Médiation et Coexistence : construire une Afrique résiliente aux conflits » et «l'intégration économique et Corridors de développement : une réponse aux défis de la paix en Afrique», sont les deux panels sur lesquels les participants ont eu à

sujets. C'est le cas de l'honorable Germaine Kouméalo Anaté, dont le message portait sur la paix et la stabilité, gages d'un développement harmonieux du continent africain.

Après avoir salué l'initiative du Royaume du Maroc pour l'organisation de ce forum en cette période cruciale de la crise sécuritaire, l'honorable Anaté a abordé le sujet sans détours.

Elle a signifié qu'en cette ère de conflits asymétriques et de défis transnationaux, les parlements africains doivent radicalement repenser leurs approches. Car pour leurs outils parlementaires traditionnels gagneraient à être proactifs grâce aux systèmes d'alerte précoce et inclusifs. ». Une opportunité pour elle de féliciter les différents communicateurs du panel pour leurs riches apports.

Partageant avec les participants les expériences du Togo sur les questions sécuritaires, les problématiques de médiation et d'inclusion sociale, la députée Anaté s'est inspirée de la pensée du sociologue et écrivain Abdelkébir Khatibi, théoricien du «penser autrement » qui présente la médiation interculturelle comme antidote aux conflits.

Pour l'honorable Anaté, seuls le dialogue, l'intercompréhension et le respect permettent de bâtir des ponts à l'intérieur des pays et entre les peuples.

angulaire de l'Afrique qui se défend, qui prévient, qui guérit, elle a souhaité que de ce forum, doit jaillir une lumière, celle du droit et du respect de l'autre contre la barbarie, de la coopération contre le chaos. A travers ce forum marocain, elle a émis le vœu qu'il puisse être l'acte fondateur d'un nouveau paradigme à savoir: la souveraineté, la sécurité et la paix par la prospérité partagée et la solidarité entre pays africains.

Pour une approche de solution à la crise sécuritaire, la députée Anaté recommande de «créer un mécanisme continental de co-législation permettant l'harmonisation accélérée des codes des investissements, un cadre fiscal unifié pour les

députés sentinelles formés à la médiation » et de « créer un observatoire parlementaire doté d'un système d'alerte, d'un fonds de stabilisation post-conflit et d'un mécanisme de parrainage interparlementaire ».

A la fin de son intervention, l'honorable Anaté a exhorté ses pairs à être des architectes de la souveraineté collective face à la nouvelle guerre froide des puissances extractives, le néo-protectorat monétaire, l'asymétrie technologique croissante et à faire de leur différence, une complémentarité, de leurs frontières des passerelles et de leurs ressources, un levier d'émancipation commune.

Elle a aussi émis le souhait « que leur héritage



réponse à eux, doit s'appuyer sur les solutions endogènes, et doit être à la fois humble et ambitieuse car, c'est dans l'enchevêtrement des souverainetés que naît la

multinationales extractives, la mutualisation des systèmes de surveillance électronique des frontières », d'instituer un « droit de regard parlementaire » sur les accords de partenariat

soit : une génération d'africains nourris par des africains, une énergie produite et consommée en Afrique, des conflits résolus par des solutions africaines. Pour l'honorable, la stabilité



paix véritable.

**Les vœux de l'honorable Anaté**

Dans la perspective de faire de ce forum la pierre

économique (APE), les programmes de la BAD et de la ZLECAF », de « créer un Réseau mondial de

et la paix ne sont pas négociables, C'est le gage de leur développement.

**Elom**

Sommet du G25 en Tanzanie

## Anselme Gouthon partage la vision du président Faure pour la filière café au Togo

Dar Es Salam en Tanzanie a été témoin du 21 au 22 février 2025 des travaux de l'acte 3 du Sommet du G25. Anselme Gouthon, Secrétaire général du Comité de Coordination pour les Filières café et Cacao (CCFCC) et président de l'Organisation internationale du Café a représenté le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé.



Le Sommet du G25, rendez-vous international sur le café africain, lequel regroupe les chefs d'Etat et de Gouvernement de 25 pays du continent. La position du

« cette rencontre a permis de rassembler experts, acteurs du secteur privé. Objectif, discuter des stratégies de régénération de l'industrie africaine du café.



chaîne de valeur du café ; la valorisation et la transformation des produits du café en Afrique ; le renforcement de la coopération régionale pour dynamiser le secteur ; les stratégies de développement durable et d'innovation ; l'emploi des jeunes, l'industrialisation de la filière café et le renforcement de la compétitivité du café africain sur les marchés internationaux ont été les thématiques abordés lors des travaux.

Anselme Gouthon, Secrétaire général du Comité de Coordination pour les Filières café et Cacao (CCFCC) et président de l'Organisation internationale du Café a représenté le chef de l'Etat togolais Faure Gnassingbé.

Exposant la vision du chef de l'Etat, Anselme Gouthon a

nos différents pays producteurs d'Afrique. Les 25 pays africains producteurs ont vu juste en mettant en place ce Sommet », dans son speech.

Il a ainsi présenté la vision du numéro 1 togolais pour la filière café au Togo.

Depuis 2020, le Togo a élaboré un plan stratégique 2025, qui selon lui, ambitionne de faire de l'agriculture, un secteur productif, à haute valeur ajoutée. En outre, Il a relevé le fait qu'une autre stratégie de la filière café est élaborée par les acteurs avec l'appui du gouvernement pour l'année 2030.

Un plan qui met un accent sur l'amélioration de la productivité, la production, la préservation de la qualité, le respect de l'environnement, l'amélioration de la

dans le but d'assurer un revenu prospère et vital aux producteurs.

Après le passage remarqué du togolais, les travaux se sont poursuivis. A la fin, des recommandations ont été formulées.

En guise de rappel, l'Angola, Bénin, Burundi, Cameroun, Congo, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Côte d'Ivoire, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Kenya, Libéria, Madagascar, Malawi, Nigeria, Ouganda, Rwanda, Sierra Leone, Tanzanie, Togo, Zambie et Zimbabwe constituent le G25. Ces pays ont le même dénominateur commun : la production de café.

Suite à la page 7



Togo pour la filière café a été exprimée à cette rencontre d'envergure.

Avec pour thème : « Libérer

Des débats sur les défis et opportunités liés à la filière Café Cacao.

L'inclusion des jeunes dans la

indiqué : « Nous ne le répèterons jamais assez, la caféiculture constitue une filière stratégique dans l'économie de

commercialisation intérieure et extérieure avec des marchés plus rémunérateurs. Il n'occulte pas la transformation locale

### Nouvelle Opinion

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicités  
Récépissé  
N° 0149 /14/ 03/ 01/ HAAC  
Siège: Agbalépédogan

Directeur de publication:

El Hadj TCHAGNAO  
Arimiyao  
Cel: 91 36 37 55

Secrétariat de la Rédaction:

Agbékponou Junior

Rédacteurs:

Tchagnao El Hadj Arimiyao  
Agbékponou Junior  
Ramzad  
Maroine Tchagnao  
Alassani A.  
Stanislas

Imprimerie

Yanidel print,  
Tokoin Doumasséssé

Tirage:

2000 exemplaires

## “Gala de l’Excellence Portuaire” Des entreprises et personnalités du secteur maritime honorées

Le vendredi 21 février dernier, a été organisé à Lomé, le “Gala de l’Excellence Portuaire”. Première du genre, cet évènement a permis de récompenser plusieurs entreprises et personnalités influentes du secteur maritime.

Au total, 20 acteurs ont été honorés par l’organisation. “Portail maritime et portuaire” est le thème retenu pour cette soirée d’excellence. Un thème qui a permis de réaffirmer le rôle central du Port Autonome de Lomé dans le développement économique du Togo et son engagement envers l’excellence, l’innovation et la promotion des talents locaux dans le secteur maritime et portuaire.

A l’ouverture de cette soirée, le Contre-Amiral Fogan Kodjo Adegnon, Directeur général du Port Autonome de Lomé (PAL) a notifié que le Gala de l’Excellence Portuaire est bien plus qu’une

simple cérémonie car il permet selon lui, de célébrer le travail acharné de leurs équipes, de leurs partenaires et de tous les acteurs qui régulièrement, contribuent à faire du Port Autonome de Lomé un hub incontournable en Afrique de l’Ouest.

L’évènement a récompensé les entreprises, acteurs et personnalités les plus influents du secteur pour leur contribution au dynamisme du commerce maritime au Togo. Parmi les distinctions, le Port Autonome de Lomé a été honoré pour son engagement envers l’amélioration continue de ses services et sa politique de gouvernance. Le gala a également mis en avant des personnalités féminines du secteur, reconnues pour leur dynamisme et leadership exemplaire.

• Leadership portuaire: Le



Port Autonome de Lomé (PAL) a été honoré pour son rôle stratégique dans la modernisation des infrastructures et l’optimisation des services portuaires.

• Innovation numérique et digitale: La société ACL a été récompensée pour ses avancées technologiques dans le domaine maritime, surtout au service du Port Autonome de Lomé.

• Protection de l’environnement marin et côtier: L’entreprise Zener a été saluée pour son engagement en faveur de la préservation écosystèmes marins.

• Responsabilité sociétale: CIMCO a été distinguée pour ses actions en faveur du développement durable et du

bien-être communautaire.

Les femmes de l’univers maritime à l’honneur

Cette première édition du Gala de l’Excellence Portuaire a également permis de saluer la contribution des femmes dans un secteur historiquement dominé par les hommes.

• Espoir portuaire: Mme Kéké, première femme capitaine au long cours, a été récompensée pour son parcours inspirant.

• Leadership féminin: Mme Dani Akakpo, Directrice Générale de TAAL et Navitogo, a été distinguée pour son rôle de premier plan dans le secteur maritime.

• Légende féminine maritime : Honorable Adanlete Lawson Akuele a été honorée pour sa

carrière exemplaire et son influence dans l’industrie maritime, notamment au sein du comité de direction du Port autonome de Lomé.

### Les grandes entreprises et partenaires récompensés

Le gala a aussi reconnu les contributions majeures de plusieurs acteurs économiques

• Alliance industrielle et maritime : AGL a été récompensée pour son implication dans la synergie entre les secteurs portuaire et industriel.

• Meilleure compagnie maritime au Togo: MSC s’est illustrée comme leader du transport maritime dans le pays.

• Innovation et impact positif de l’industrie maritime de l’hinterland: Le Burkina Faso a été récompensé pour son rôle dans le développement des corridors régionaux.

• Meilleurs importateurs en provenance du Burkina Faso: Quatre entreprises (Kanis, Oubda, socozif et Rimonajar) ont été distinguées pour leur dynamisme dans les échanges commerciaux entre le Togo et le Burkina Faso

Elom

## Préfecture de la Kéran

### Les travaux de construction du Pont de Tchitchira Maison avancent

: L’état d’avancement du pont de Tchitchira à Kanté dans la préfecture de la Kéran est un satisfécit. Le constat est fait mardi 18 février par une délégation du ministère en charge du désenclavement et des pistes rurales.

Il s’agit de la construction d’un pont mixte acier-béton de type Unibrige. L’érection de cette infrastructure va se réaliser sur le fleuve Kéran, avec une longueur de 102,60 m, une largeur de 11 m et une hauteur de 14,85 m.

Ces ouvrages s’inscrivent dans un vaste

programme de construction de 21 ponts mixtes modulaires dans le pays. Objectif, accélérer le développement socio-économique du milieu rural, en facilitant l’accès aux services de base et l’écoulement des produits sur les marchés.

C’est le groupement français Matière qui est en charge des travaux, appuyé par des ingénieurs et techniciens locaux. Le rapport d’état mentionne que les travaux se terminent le mois prochain.

Bouraïma Kanfitine Tchédé Issa, ministre en



charge du désenclavement et des pistes rurales, lors de cette visite de terrain a exhorté l’entreprise en charge des travaux à

accélérer les travaux pour livrer l’infrastructure dans les plus brefs délais.

Notons qu’à part cette infrastructure, la préfecture

de la Kéran verra la construction à Koutougou, dans la commune Kéran 3 d’une autre.

M F

## Serviettes hygiéniques réutilisables

### Vers l’implantation d’une usine de production à Sokodé

Bientôt à Sokodé, une usine de production de kits de serviettes hygiéniques réutilisables sera construite dans la ville pour le bien-être des jeunes filles et femmes.

Le projet a été présenté la semaine dernière à la ministre en charge de l’Action sociale, Kossiwa Zinsou-Klassou, par le biais du représentant résident de l’organisation communautaire au Togo

Porté par la CEDEAO, et financé par l’Organisation Ouest-Africaine de la Santé (OOAS) avec le soutien d’autres partenaires, ce projet s’inscrit dans la vision 2050 de la Communauté, notamment sur le volet genre, et s’aligne sur les priorités gouvernementales de promotion du bien-être des jeunes filles et femmes.

Au cours des échanges,



Barros Bacar Banjai a fait savoir qu’ils essayeront de mettre en œuvre cette

importante initiative, qui sera un projet pilote au Togo. Il a également fait remarqué que

l’usine sera localisée à Sokodé mais profitera tout le pays.

Rappelons que ces dernières années, le Togo a su renforcé ses actions dans le domaine de la lutte contre la précarité menstruelle et en matière de protection de l’environnement. Plusieurs initiatives sont ainsi portées par des partenaires sociaux, des acteurs de la société civile, notamment pour promouvoir une production locale accessible à tous et réduire la dépendance aux produits importés.

Elom

Suite de la page 5

# Sommet du G25 en Tanzanie

## Des recommandations pour booster l'industrie du café africain

### Tenue à Dar-es-Salaam, République-Unie de Tanzanie

**N**ous, chefs d'État et de gouvernement des 25 pays africains producteurs de café, nous sommes réunis pour la 3<sup>e</sup> édition du Sommet Africain du G25 sur le café à Dar-es-Salaam, en Tanzanie, le 22 février 2025, sous le thème « Débloquer des opportunités d'emploi pour les jeunes grâce à la régénération de l'industrie du café africain ».

Inquiets du fait que si 50% des pays africains produisent du café, sa part mondiale dans la production, la productivité et les revenus est en baisse depuis les dernières décennies ;

Conscients que 90% du café africain est exporté sous forme brute en raison du manque d'usines de transformation et de torréfaction adéquates sur le continent ;

Considérant que l'Afrique, avec une population totale de 1,5 milliard d'habitants, a la population la plus jeune du monde (environ 70 % de moins de 30 ans) avec un taux de chômage élevé ;

Reconnaissant qu'il est urgent de débloquer des opportunités d'emploi pour les jeunes et les femmes ; et

Notant la menace imminente du changement climatique sur le café et l'urgence de soutenir la recherche sur les variétés résistantes aux conditions climatiques plus difficiles, aux ravageurs et aux maladies.

Considérant que:

- le « café » a été adopté comme un produit stratégique dans l'Agenda 2063 de l'Union Africaine lors de la 37<sup>e</sup> Assemblée des chefs d'État qui s'est réunie à l'UA à Addis-Abeba en février 2024;

- l'Organisation Interafricaine du Café (OIAF) est une agence spécialisée de l'Union Africaine dans le domaine du café ; et

- l'Accord sur la Zone de libre-échange Continentale Africaine (ZLECAF) établi en 2018 fournit un instrument pour le commerce entre les pays africains sans droits de douane afin de stimuler une croissance économique durable sur le continent ;

CONVENIR DE:

1. Soutenir la recherche sur la valeur ajoutée du café pour permettre l'innovation et le développement de nouveaux produits, générer de nouvelles technologies sur les meilleures pratiques agronomiques, le développement de nouvelles variétés à haut rendement, de meilleure qualité et résistantes aux conditions climatiques plus difficiles, aux ravageurs et aux maladies ;

- Soutenir l'investissement dans la valeur ajoutée du café et de ses produits et promouvoir la consommation nationale de café ;

- o Faire en sorte qu'au moins 50% de la production de café africain soit torréfiée et

commercialisée à l'extérieur ou à l'intérieur du continent d'ici 2035 ;

- o Innover et adopter de nouveaux outils technologiques dans la chaîne de valeur du café.

DEMANDER QUE:

1. l'Union Africaine représente l'Organisation Interafricaine du Café (OIAF) dans les négociations avec l'Union européenne dans le cadre de la modification du cadre réglementaire de l'UE, tel que l'EUDR, et de toute modification future de la réglementation de l'UE ;

2. Les pays membres de l'OIAF facilitent la création de centres d'excellence pour le café et d'un centre Africain de recherche sur le café ;

3. Les gouvernements Africains soutiennent les initiatives visant à augmenter la consommation nationale de café ; et

4. Les gouvernements Africains donnent à leurs ressortissants les moyens de s'engager dans des partenariats public/privé pour investir dans la valorisation du café au niveau local.

NOUS NOUS ENGAGEONS À

Organiser le Sommet Africain du G25 sur le café tous les deux ans. Le 4<sup>e</sup> Sommet Africain du G25 sur le café sera organisé en 2027 à Addis-Abeba en Ethiopie.

Approuvé à Dar-es-Salaam, ce 22 février 2025.

Elom

**SNB** SOCIÉTÉ NOUVELLE DES BOISSONS

**Jusqu'au 30 MARS 2025**

**500 F** (50CL)

www.snb.tg

AVEC **DJAMA**, ON EST **ENSEMBLE**

f i x in



**Yas**

**Forfait Appel**

**249F**

**5000F**  
Appels tous réseaux nationaux

**\*909\*442#**

**Ce dimanche, tout le monde aura de tes nouvelles !**

valable pour les appels effectués vers les réseaux nationaux les dimanches de 0H à 23H59

Yas.tg 



**OTR**  
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

**Je paie ma TVM sur l'application OTR-TVM avant le 1er avril 2025**

Application disponible sur Google Play ▶

Ensemble, contribuons à l'entretien de notre réseau routier.

**Rapide Simple Sûr**

 **8201** POUR TOUTES INFORMATIONS

 Office Togolais des Recettes - OTR

FEDERER POUR BATIR  
www.otr.tg